

## **Le suivi par Internet des consommations, expérience de la Société des Eaux de Marseille**

Sébastien Rabbia

tél. : 04.91.57.95.82

e-mail : [sebastien.rabbia@eauxdemarseille.fr](mailto:sebastien.rabbia@eauxdemarseille.fr)

**Niveau géographique : Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole  
( 1 million d'habitants )**

### **Résumé :**

Les compteurs des abonnés ne sont relevés en vue de la facturation en général que 2 fois par an ou pour les gros consommateurs 4 fois par an. Ce rythme de relève ne permet pas une gestion fine de la consommation.

Il est important que les consommateurs, et surtout les gros consommateurs, suivent eux-mêmes leurs consommations de façon à pouvoir exercer une gestion efficace.

La relève visuelle fréquente des compteurs peut de nos jours être remplacée par un suivi des consommations par Internet qui présente beaucoup d'avantages :

- Gain de temps surtout si les compteurs sont nombreux, éloignés ou difficiles d'accès
- Gain en efficacité dans la mesure où le suivi par Internet permet d'être informé immédiatement des anomalies par une alarme et donne un historique très utile pour la gestion des consommations.

La Société des Eaux de Marseille propose donc à ses abonnés un matériel peu coûteux et facile d'installation qui leur permet ce suivi de leurs consommations : il s'agit d'un enregistreur - transmetteur autonome communiquant par SMS. Il récupère les impulsions. Ces données sont ensuite envoyées sur un serveur via une transmission par liaison téléphonique GSM et mises à disposition sur Internet. L'utilisateur peut consulter ses consommations (débits, volumes...) directement sur Internet (sans logiciel spécifique). Ceci suppose que le gestionnaire du service ait établi, au sein de son site Internet, un Espace Client accessible, à l'aide d'une connexion sécurisée (login et mot de passe), à tous ses clients désireux de bénéficier de cette possibilité